

Prise de position d'Uniterre sur l'Initiative pour la responsabilité environnementale

En lançant l'initiative "pour une économie responsable respectant les limites planétaires" (Initiative pour la responsabilité environnementale), les Jeunes vert-e-x-s Suisse souhaitent poser un cadre à l'économie nationale, à savoir la capacité de renouvellement de la nature. "Les activités économiques ne peuvent utiliser des ressources et émettre des polluants que dans la mesure où les bases naturelles de la vie sont conservées." (Art. 94a), précise l'initiative.

Les limites planétaires, concept validé scientifiquement, se comptent au nombre de neuf. Six d'entre elles sont considérées par les initiants.e.s, à savoir le changement climatique, la biodiversité, le cycle de l'azote et du phosphore, la consommation d'eau et l'utilisation des sols. Nous le voyons au quotidien, le monde paysan se montre de plus en plus vulnérable face au dépassement de ces mêmes limites. Pensons aux événements climatiques extrêmes (sécheresse, canicules, inondations, ...) entraînant une diminution des récoltes, à la perte de la biodiversité – essentielle à la production agricole – ou encore à la bétonnisation des terres agricoles. L'agriculture, en tant que partie essentielle de l'économie et de la société, est concernée par cette initiative et ce à deux titres.

D'un côté, le système alimentaire et l'agriculture contribuent *de facto*, en raison de l'industrialisation et des impératifs auxquels elle est soumise, au dépassement des limites planétaires. De l'autre, l'agriculture paysanne est porteuse de solutions et pourra contribuer au respect de ces limites, pour autant qu'elle soit justement accompagnée et que l'on considère le système alimentaire dans sa globalité. L'industrie agroalimentaire, les grands détaillants, les transformateurs, les consommatrices et consommateurs ainsi que la Confédération, au travers de la nouvelle politique agricole 2030+, portent tous une part de responsabilité dans cette transition.

Uniterre lutte pour une agriculture paysanne respectueuse du climat et des ressources. Pour cela, les paysannes et paysans doivent, avant tout, obtenir des revenus qui leur permettent de vivre décemment. Cela passe par une transparence des prix et par une revalorisation des prix à la production. Cela passe également par la facilitation de la transmission intergénérationnelle des terres agricoles s'appliquant également aux néo-paysans, par le maintien de fermes à taille humaine et par le développement et la pérennisation de l'agriculture paysanne. La Confédération et les cantons doivent impérativement mettre en place une structure qui lutte efficacement contre l'accaparement des terres dans le but d'enrayer la disparition des exploitations. Cela passe finalement par un contrat social ~~centre la société et la paysannerie~~ afin de donner accès pour toutes et tous à une alimentation de qualité, notamment par le biais de l'Assurance sociale de l'Alimentation.

L'initiative pour une responsabilité environnementale est une chance pour entamer un profond changement systémique, socialement acceptable. Uniterre est convaincue de la nécessité d'entreprendre cette transition vers une économie qui ne se fasse pas au détriment des bases qui nous permettent de vivre et appelle ainsi ses membres à soutenir ce texte.

Les différentes limites planétaires visées par l'initiative

(1) Changement climatique

Avec le concours des Avocat.e.s pour le climat ainsi que d'autres organisations et paysan.nes, Uniterre a déposé plainte contre la Confédération pour inaction climatique. Le manque d'action des autorités à cet égard contribue à l'aggravation de la situation pour la paysannerie suisse qui est de plus en plus fréquemment confrontée aux événements climatiques extrêmes (grêle, sécheresse, inondations, ravageurs).

(2) Biodiversité

Dans le cadre des prestations écologiques requises (PER), il est demandé aux paysannes et paysans de dédier une partie de leurs terres à des surfaces de promotion de la biodiversité, Parallèlement les politiques fédérales continuent de détruire le nombre des fermes et l'augmentation de la productivité exigée se fait par la spécialisation, la mécanisation et l'uniformisation des pratiques, des rythmes et des paysages paysans. L'agriculture paysanne basée sur la polyculture-élevage est diversifiée et cultive la biodiversité. Le cadre économique du marché doit pouvoir garantir un système alimentaire basé sur les ressources locales. La recherche sur les produits phytosanitaires doit être renforcée pour permettre une production sans impact sur la santé et les ressources naturelles.

(3) Cycles de l'azote et du phosphore

Le passage vers un système alimentaire et une agriculture basée sur un cycle de l'azote et du phosphore fermé ne pourra se faire que par une revalorisation importante des engrais de ferme et donc de la production paysanne. La gestion des déchets organiques tant au niveau de la société qu'au niveau des fermes offre un énorme potentiel d'optimisation qui n'est hélas pas compatible avec une dérégulation des marchés et une mise en concurrence globalisée. Les mesures prises par la Confédération sont essentiellement d'ordre technique et punitif et ratent leur objectif.

(4) Utilisation des sols

Uniterre lutte pour une préservation de la surface agricole utile (SAU), face à la bétonnisation des terres. C'est pour cette raison, notamment, qu'Uniterre s'est positionnée contre l'extension des autoroutes soumise à votation en novembre 2024. Si nous voulons relever les défis qui nous attendent, il est crucial de maintenir la SAU actuelle ainsi que de défendre les surfaces d'assolement. Les sols doivent être préservés tant en quantité qu'en qualité ! A terme il s'agira de revégétaliser une partie des surfaces urbanisées.

(5) Consommation d'eau

Chaque nouvel été amène la difficile question de la gestion de l'eau pour l'agriculture en cas de sécheresse, que ce soit pour irriguer les champs ou amener de l'eau sur les alpages. A l'avenir, des conflits entre différents intérêts pourraient survenir si cette problématique n'est pas traitée de manière suffisamment sérieuse. Il faut développer une stratégie politique d'une approche démocratique de la gestion de l'eau. L'accès à l'eau nécessaire à la production alimentaire et aux besoins vitaux doit être garanti sans discrimination.